

PÔLE AUDIOVISUEL DOUARNENEZ-CORNOUAILLE

Cahier des charges d'une étude-action réalisée sur 2 ans (2018/2020)

1) Contexte

En 2018, le cinéma, l'audiovisuel et le numérique représentent environ 70 emplois directs dans le pays de Douarnenez, évaluée à une centaine de professionnels dans l'Ouest Cornouaille. Tous les métiers de la chaîne de production d'un film ont été recensés : auteurs, réalisateurs, techniciens, producteurs, distributeurs, administration, artiste interprètes... Pour une commune inférieure à 15.000 habitants, c'est un constat tout à fait exceptionnel !

Ces professionnels travaillent pour la plupart à leur domicile et sont organisés soit, en entreprises ou en associations, soit, indépendants ou bénéficiant du régime des intermittents.

Douarnenez a un fort potentiel historique et est identifié comme une ville très dynamique en matière culturelle notamment par une vie associative très riche. Elle est également le siège d'une activité cinéma, très ancrée dans la population depuis longtemps avec une option cinéma (Lycée Le Bris), un festival de cinéma de renommée internationale (qui a fêté ses 40 ans en 2017) et une diffusion cinématographique avec 3 écrans (1 exploitant privé et une association).

2) Présentation du porteur de projet

Réunis au sein d'une association (création récente) - intitulée : **Pôle Audiovisuel Douarnenez Cornouaille** - dans le but de fonctionner comme une pépinière d'entreprises voire un incubateur de projets en mode "start-up audiovisuelle", ces professionnels ont décidé de mutualiser leurs compétences et leurs outils (matériels de tournage, de post-production...) au service d'un projet collectif à construire.

L'objectif de ces professionnels du Pays de Douarnenez et de la Cornouaille est de participer au développement du secteur des Industries Culturelles et Créatives (ICC) en Bretagne. Pour ce faire, ils souhaiteraient que leur territoire devienne un haut-lieu de l'audiovisuel régional à horizon 2025, cap fixé par le Président de Région dans le cadre du développement de la filière cinéma & audiovisuelle en Bretagne.

3) Objet de l'« étude action »

L'association souhaite réaliser une étude pour accompagner le Pôle Audiovisuel Douarnenez-Cornouaille dans sa phase de démarrage, de structuration et dans sa réflexion sur les actions à mettre en place en vue de son développement à 3, 5 et 10 ans.

L'objectif est de créer, à terme, un lieu structurant et innovant dans les domaines du cinéma, de l'audiovisuel et du numérique, ancré sur un territoire, qui s'appuie sur un tissu socio-économique et des compétences, générateur de projets audiovisuels (films de fiction, documentaires, clips, documents sonores ou multimédias...) et de développement économique pour la filière et pour la Cornouaille.

A partir d'un état des lieux des compétences et ressources internes (des différents professionnels du pôle, des structures et associations adhérentes...), des ressources locales (les atouts du territoire, potentialités techniques, spécificités, les partenaires ...) et ressources externes (experts, institutions, organisations professionnelles ...) l'étude-action portera sur 2 axes :

A - Entrée prospective et étude de marché

- Recherche et recueil de données : recenser les besoins des professionnels du Pôle, exploration de besoins émergents, résonances et interactions avec d'autres activités du territoire ;
- Co-construire différents scénarios de développement de N+3 à N+10, en terme d'emplois et d'impacts socio-économiques ;
- Quel modèle économique ? Quelles nouvelles activités sectorielles développer? Le Pôle Audiovisuel peut-il se développer dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire ?
- Identifier les actions emblématiques à lancer en lien avec le secteur « Mer »
- Les atouts d'un développement de la production en langue bretonne
- Explorer des pistes de financements, à la fois sectoriels (culture, économie, ESS, usages numériques) et/ou lien avec le(s) territoire(s) : Ville, Communauté de Communes, Département, Région, Etat, Europe ;
- Réaliser une étude de marché et un travail de terrain, alliant enquête, questionnaires, entretiens sur le territoire. Les membres de l'association du Pôle, réunis en groupes de travail, pourront fournir des données et idées de développement.

L'étude s'appuiera sur une ressource documentaire généraliste (économie, espaces de co-working, cluster/incubateur) et sectorielle (cinéma, audiovisuel), et aura notamment comme outil de réflexion l'étude lancée par la Région Bretagne « Bretagne terre de cinéma à l'horizon 2025 / 2030 » (réalisée par Matthieu Darras).

B- Entrée action

- **Accompagner** le Pôle dans la première phase d'implantation, de 2018 à 2020. Aide à la structuration : comptabilité, juridique, coordination du collectif, communication.
- **Identifier** des compétences structurantes notamment pour la communication ou la gestion administrative,
- **Construire les budgets de fonctionnement et d'investissement**, organiser la recherche et le suivi des dossiers de financements.
- **Créer un cadre méthodologique et des outils** pour tester, co construire, évaluer, corriger.
- **Stimuler** l'engagement, la motivation, la créativité, l'innovation par des séances collectives de travail

4) Méthodologie

Personnes référentes de l'étude-action : Fred Premel et Anne Gouerou co-présidents du Pôle audiovisuel.

Le Pôle Audiovisuel s'est installé dans une maison commune depuis le 1er juin 2018. A partir de cette installation, un réel travail collectif et collaboratif débute sous la forme de bureaux dédiés, de co-working, d'événementiel. Des analyses seront tirées de chacune des actions mises en place par le Pôle Audiovisuel, et des allers-retours réguliers seront effectués entre les membres du Pôle et le prestataire de l'étude-action.

L'étude-action peut s'appuyer sur une équipe de coordination adossée à des expertises complémentaires (ingénierie de projet, industries culturelles et créatives ICC, juriste, comptable...) et sur des groupes de travail thématiques et l'expérimentation du co-working mis en place dès juin 2018.

Les 70 membres du pôle se sont organisés en « groupes de travail » : communication, événementiel, stratégie de développement, logistique et coordination...

Ces groupes de travail doivent s'habituer à se réunir de manière régulière et travailler en lien avec les attendus de l'étude-action.

Un comité consultatif officiel pourra être constitué, composé des principales institutions partenaires (Région, EPCI, Commune). L'occasion aussi d'impliquer les partenaires au projet du Pôle (liste des participants est à affiner et valider). Dans ce cadre, 3 réunions pourront être prévues :

- une réunion de cadrage
 - une réunion d'étape
 - et la dernière pour la restitution des travaux et préconisations de développement (rapport écrit)
- Des rencontres de travail collectives et régulières sont également imaginées, elles seront fixées par un calendrier d'étapes dès le début de l'étude-action.

5) Livrables attendus de l'étude-action

(dans l'ordre des priorités)

- 1/Animation des groupes de travail selon un planning défini
- 2/Mise à disposition de compétences au service de la structuration du Pôle et de son développement
- 3/ Organisation des 3 réunions du comité consultatif (ordre du jour, contenu...)
- 4/ Rédaction d'un rapport de 30 pages minimum reprenant les objectifs de l'étude-action (cf point 3)

6) Critère de sélection du candidat

Compétences requises du candidat : Bonne connaissance du milieu et réseaux institutionnels et professionnels du cinéma et de l'audiovisuel et une expérience significative au sein de ces réseaux.

Très bonnes connaissances juridiques et du développement économique.

Adéquation des compétences du candidat avec l'étude attendue (cf point 3)

Expérience d'animation de groupes et d'ingénierie de projet avec une approche innovante.

Capacité à mettre à disposition des compétences opérationnelles au service de l'étude-action.

Qualité de la méthodologie : le candidat devra rédiger une note méthodologique de 2 pages minimum à partir de laquelle les points suivants seront évalués :

- La compréhension des enjeux du projet, du contexte...
- Mode opératoire retenu pour cette étude-action
- Méthode de conduite du projet (nombre de réunions, planification, acteurs internes associés au projet, reporting auprès du Pôle Audiovisuel Douarnenez-Cornouaille)
- Cohérence du planning proposé par rapport aux objectifs sur la durée de l'étude-action.

Un devis détaillé accompagnera la note méthodologique.

Merci d'envoyer votre candidature à contact@padz.bzh

Avant le 13 juillet 2018

Début de la mission : 20 août 2018

Pôle audiovisuel Douarnenez-Cornouaille
Terre plein du port
29 100 Douarnenez